



Vivre à Treillières

Notre association Vivre à Treillières est, depuis 1983, actrice et observatrice attentive de la vie de la commune. Soutien de l'opposition de gauche depuis octobre dernier, nous continuons, comme par le passé, à réfléchir et débattre des enjeux de la politique municipale et des besoins des habitants de la commune.

Pour une commune citoyenne et solidaire • N° 46 • Février 2013 *

Les comptes de la commune vus par la nouvelle majorité :

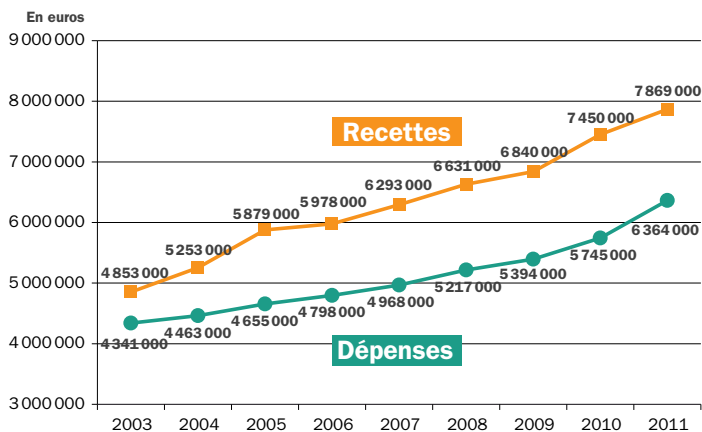
Affolée par des finances saines !

« Des résultats préoccupants », « faillite de la commune »... C'est ce que chacun a pu lire dans le dernier magazine municipal de Treillières, transformé en tract partisan par la droite municipale. L'équipe menée par Émile Savary, élue en 2001 et reconduite en 2008, aurait-elle été si peu sérieuse dans sa gestion de la commune ? Il n'en est rien, heureusement, et ce document vient vous le montrer.

La nouvelle majorité vous a présenté une analyse précipitée des finances de la commune, effectuée par un cabinet privé pour un coût exorbitant : 12 000 € ! Les conclusions insensées qu'elle en a tiré sont erronées et dangereuses pour l'avenir de notre commune. Essaie-t-on de nous faire peur ? N'est-ce pas gérer la commune qui fait peur à cette nouvelle équipe : a-t-elle un programme ?

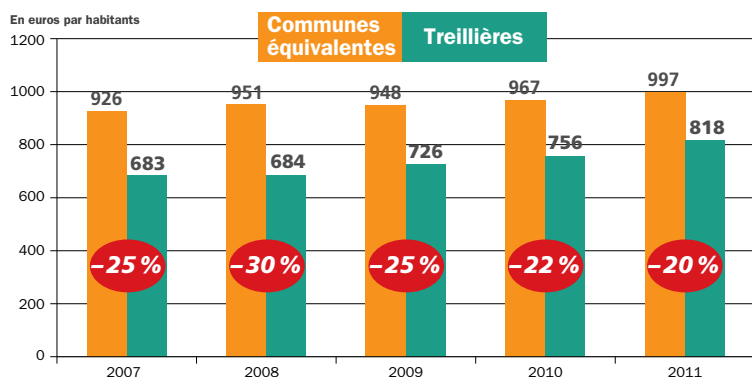
Fonctionnement : depuis 2003, des recettes toujours supérieures aux dépenses

La réalité des chiffres : notre gestion a toujours été excédentaire. Pourquoi l'étude ne le dit pas ?



Tout est vérifiable ! Allez visiter le site <http://alize2.finances.gouv.fr/communesleneuro/>

Des charges de fonctionnement inférieures de 20 à 30 % aux communes équivalentes* !



La comparaison avec les communes équivalentes est limpide : les charges de fonctionnement incluant les frais de personnel sont bien maîtrisées. Pourquoi l'étude prétend le contraire ?

Rendez-vous sur le site vivreatreillieres.com pour plus de détails...

* Communes dont la population est comprise entre 5000 et 10000 habitants.

En 2011, une dette redevenue tout-à-fait raisonnable...

Nous avons divisé la dette par 2 !

En 2001, nous avons hérité d'une dette de **1 093 euros par habitant**

(782 € pour les communes équivalentes*)

Au bilan 2011 :

630 € par habitant !

... Par rapport à la moyenne des communes équivalentes*



Rendez-vous sur le site vivreatreillieres.com pour plus de détails...

Ils nous disent :

-10% sur le budget communal en 1 an, sans augmenter les impôts.

Comment vont-ils faire ?

Où veulent-ils nous emmener ?

La politique de la peur, est-ce une politique d'avenir pour Treillières ?

Vont-ils...

- **Supprimer** les sorties pour le centre de loisirs ?
- **Amputer** de 10% le coût des denrées destinées aux repas scolaires de nos enfants ?
- **Baisser** les subventions pour nos associations ? Et lesquelles ?
- **Annuler** les aides aux classes découvertes pour nos écoles ?
- 10% de livres **en moins** à la bibliothèque ?
- **Arrêter** le chauffage dans les salles de sport ?
- Demander le **remboursement immédiat des 12 000 €** d'honoraires versés au cabinet « *Fidelia consulting* » pour leur étude financière bâclée ?

*Communes dont la population est comprise entre 5000 et 10000 habitants.

Pendant 11 ans, les élus de Vivre à Treillières ont géré correctement les finances de la commune. Tout est vérifiable ! Allez visiter le site <http://alizer2.finances.gouv.fr/communes/leuro/>

Le projet d'avenir de Vivre à Treillières

Depuis 11 ans les élus de Vivre à Treillières ont tenu une gestion rigoureuse au service d'une politique ambitieuse de services à la population. Notre expérience et notre bilan de gestionnaire, chacun d'entre vous peut les vérifier* : **une dette et des charges de fonctionnement inférieures aux communes équivalentes, un résultat annuel permettant des investissements.**

Et demain ? Notre projet pour 2020 n'aura rien à voir avec le projet d'austérité de la droite téléguidé par un cabinet privé. Nous, c'est avec votre participation et en concertation que nous construisons notre projet pour Treillières.

Aujourd'hui, les décisions de la nouvelle municipalité risquent de mettre en péril les services qui facilitent la vie quotidienne des habitants dans une période où les difficultés sont nombreuses.

Dans l'intérêt de tous, nous resterons vigilants.

Emmanuel RENOUX, conseiller municipal.

*Voir site officiel alizer2.finances.gouv.fr